



Rapport d'activité 2009

Présenté au conseil de gestion le 2 février 2010

Introduction

1- Poursuite de l'installation de l'équipe du parc

L'équipe du parc a été renforcée avec l'arrivée de deux chargées de mission (patrimoine naturel et pêche professionnelle) et deux agents techniques de l'environnement (site du Conquet).

L'équipe de l'antenne Sud de Douarnenez s'est installée sur l'île Tristan pour occuper ses bâtiments définitifs.

2- Réunions des instances

Les instances du Parc naturel marin d'Iroise se sont réunies à intervalles réguliers conformément aux objectifs (réunions semestrielles pour le conseil de gestion et trimestrielles pour le bureau) :

-deux réunions du conseil de gestion (10 mars et 23 septembre)

-cinq réunions de bureau (13 janvier, 30 mars, 5 juin, 15 septembre, 16 décembre).

3- La construction du plan de gestion

L'année 2009 a été marquée par la poursuite du processus de concertation pour la construction du plan de gestion. De très nombreuses réunions ont été organisées avec les acteurs intéressés. Cette démarche vaut également processus de rédaction du Docob Natura 2000 qui est intégré au plan de gestion.

Le comité MAB France a confirmé le rôle du conseil de gestion comme opérateur de la rédaction du document de gestion pour le réserve de Biosphère de la mer d'Iroise dans sa partie marine en

lien avec le Parc naturel régional d'Armorique qui a ce rôle pour le secteur des îles habitées (Molène et Ouessant).

Les commissions thématiques se sont réunies au cours du mois de septembre pour réagir sur le bilan d'étape de construction du plan de gestion en validant l'essentiel des objectifs identifiés.

Les premiers travaux sur la carte des vocations ont été réalisés.

4- Application des orientations de gestion

Dans l'attente de la réalisation de son plan de gestion, les agents du parc ont mené des actions sur le terrain en partenariat étroit avec des acteurs professionnels ou scientifiques locaux. Ces actions ont vocation à soutenir des projets locaux intéressants en application du plan de gestion (en préparation) et à préfigurer le dispositif de suivi-évaluation qui sera mis en place formellement après l'adoption du plan de gestion (tableau de bord).

a) Patrimoine naturel

Natura 2000 en Iroise

Le document d'objectifs Natura 2000 est élaboré selon les modalités prévues pour le plan de gestion du Parc naturel marin et sera intégré à ce plan, pour validation en 2010.

L'équipe du Parc naturel marin d'Iroise anime et coordonne la rédaction du DocOb pour les ZPS et les habitats marins des ZSC.

Une première réunion de coordination a été organisée le 15 septembre afin de préciser la mission d'appui technique à la rédaction du document d'objectifs pour les habitats des parties terrestres (ZSC) qui est confiée aux partenaires suivants : le Parc Naturel Régional d'Armorique, le Conservatoire du Littoral, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et Bretagne Vivante – SEPNEB.

Cartographie des habitats intertidaux de la presqu'île de Crozon

Sonia Carrier, recrutée en CDD de 6 mois par l'Agence des aires marines protégées, a été accueillie dans le service Applications Géomatiques du Département Dynamiques de l'Environnement Côtier à l'IFREMER, afin de finaliser la cartographie des habitats intertidaux du Site d'Intérêt Communautaire FR5300019 « Presqu'île de Crozon ».

La mission de création du Parc naturel marin d'Iroise avait en effet acquis des données en 2006 :

- Travail de télédétection par Kelly CAYOCCA (Nasca Géosystèmes) : classification non supervisée à partir de l'orthophotographie littorale
- Travail de terrain par Maryvonne LE HIR (benthologue) : identification des habitats et de leur état de conservation; inventaire des grottes médiolittorales.

Le travail a consisté à croiser sous SIG les données obtenues par analyse d'images et enquête de terrain. La cartographie ainsi obtenue a été présentée aux membres du comité de pilotage Natura 2000 de la presqu'île de Crozon le 26 novembre.

Suivi des formations à *Sabellaria alveolata* (Hermelles)

Sabellaria alveolata est une espèce dont les bioconstructions semblent se développer sur le littoral français en général, et plus spécifiquement sur les côtes bretonnes. Les agents du Parc naturel marin d'Iroise ont géoréférencé les stations où cette espèce est présente en baie de Douarnenez, sous forme de simples placages ou de constructions proches des formations récifales traditionnellement étudiées.

En partenariat avec l'IFREMER, deux sites ont été sélectionnés pour effectuer des prélèvements, le site de Caméros à Argol et le site Plage du Ris à Douarnenez, afin d'analyser et interpréter la dynamique d'évolution de cet habitat marin particulier.

Caractérisation des herbiers et des champs de blocs

A l'issue d'une procédure de consultation, une étude sur les herbiers et champs de blocs a été confiée en octobre pour 12 mois au Laboratoire des sciences de l'Environnement MARin (LEMAR) de l'Université de Bretagne Occidentale.

Cette étude a pour objectif de caractériser les herbiers de zostères (*Zostera marina*) et les champs de blocs dans le périmètre du Parc naturel marin d'Iroise, pour conforter l'état initial du plan de gestion et définir des préconisations de gestion.

Suivi des phoques gris

Le 13 juin 2009, une convention relative au suivi des mammifères marins dans le périmètre du Parc naturel marin d'Iroise [en application de la convention cadre signée le 22 avril 2008 entre l'Agence des aires marines protégées et Océanopolis], a été signée entre le Parc naturel marin d'Iroise et Océanopolis.

Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Parc naturel marin d'Iroise et Océanopolis organisent leur collaboration dans le domaine du suivi des mammifères marins dans le périmètre du Parc naturel marin d'Iroise.

- Comptage phoques

Le Parc naturel marin d'Iroise assume et coordonne le suivi des populations de phoque gris de l'archipel de Molène conjointement avec Océanopolis.

Un parcours Sud a été défini afin de prospecter un maximum de reposoirs disponibles et accessibles par les phoques. Le recensement débute deux heures avant la marée basse et se termine à l'étale. Chaque mois au moment où le coefficient de marée est le plus fort une sortie en mer est programmée, à condition que la météo le permette. Il s'agit alors de faire le tour des îles, îlots et récifs en semi rigide.

- Photo-identification des phoques gris de l'archipel de Molène

Dans le cadre du projet de pistage de phoques à partir de balises GSM/GPS en 2010, en partenariat avec l'Université de la Rochelle, il est envisagé de capturer et d'équiper des individus connus pour être fidèles à certains sites, voire de capturer des individus qui se côtoient fidèlement sur ces mêmes sites. Il s'impose de refaire une analyse des clichés pris jusque là et de mettre à jour le catalogue, en complément de nouvelles sessions de photo-identification.

Ainsi, chaque mois en plus de la session de recensement une ou plusieurs sessions de photo-identification sont programmées.

Programme « Sur les traces du requin pèlerin »

Un programme de suivi satellitaire du requin pèlerin a été initié en 2009 en partenariat avec l'Association pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens, l'Agence des aires marines protégées, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, la Fondation Malpelo et autres écosystèmes marins, The Manx Wildlife Trust et Océanopolis, afin de mieux caractériser l'utilisation de l'espace maritime par le requin pèlerin dans la perspective d'apporter des éléments pertinents à la conservation de cette espèce, notamment au sein d'aires marines protégées.

Après les deux requins marqués dans les eaux du Parc naturel marin d'Iroise en juin, ce sont huit individus qui ont été équipés d'une balise en Mer d'Irlande. Au total, sur la cinquantaine de requins observés entre les deux sites d'étude, quatre femelles et six mâles ont montré un comportement adéquat pour une pose de balise.

Les balises d'Yvette et Olivia, les deux femelles marquées début juin en mer d'Iroise se sont malheureusement décrochées prématurément au bout d'une et six semaines. Les informations récupérées via les satellites du système Argos apportent tout de même des éléments intéressants pour tenter de répondre aux questions que se posent les scientifiques sur les déplacements du requin pèlerin. En effet, en 5 jours, Yvette s'est rendue au large de Plymouth tandis qu'Olivia a parcouru plus de 800 milles nautiques (soit plus de 1500 km) jusqu'en Ecosse. L'analyse plus fine du parcours et des plongées effectuées sera réalisée cet hiver lors de la réception des données de l'ensemble des balises.

Suivi des oiseaux hivernants

Au cours de l'hiver 2008-2009, un protocole « Oiseaux hivernants » a été testé par l'antenne sud du Parc naturel marin d'Iroise en baie de Douarnenez, auquel se sont ajoutées des observations ponctuelles qui ont permis de mieux cerner la problématique.

Il a donc été décidé d'engager au cours de l'hiver 2009 – 2010, l'acquisition de séries de données afin de définir un état de référence sur les populations d'oiseaux hivernants et migrateurs en Iroise. Ainsi, un protocole de suivi à terre pour les macreuses, ainsi qu'un protocole de suivi en mer pour les plongeurs et les alcidés, sont mis en œuvre par les agents de terrain.

Concernant les limicoles, le protocole acté dans le cadre du réseau "limicoles côtiers" de RNF est utilisé pour organiser des comptages à l'Île de Sein et dans la Ria du Conquet.

Etude la Loutre d'Europe

Des connaissances fragmentaires sur la présence de cette espèce en Iroise - à partir d'observations ponctuelles (empreintes sur Balaneg, Béniguet, présence sur Kerloc'h en presqu'île de Crozon, au Cap Sizun, etc.) et de données historiques (traces à Bannec en 1983) - justifient un travail fin de prospection. Ce noyau de population exploitant des habitats côtiers et insulaires est rare et remarquable sur le littoral français.

Le Parc naturel marin d'Iroise a confié au Groupe mammalogique breton, à l'issue d'une procédure de consultation, une étude de terrain pour améliorer les connaissances sur cette espèce en Iroise. Ses missions sont d'analyser les habitats potentiels pour l'accueil de cette espèce, rechercher les indices de présence, caractériser la population et définir des recommandations de gestion.

La communauté de communes de la Presqu'île de Crozon en tant qu'opérateur du DocOb Natura 2000 « Presqu'île de Crozon », l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage en tant que gestionnaire de la réserve de chasse et de faune sauvage de Béniguet, Bretagne Vivante en tant que gestionnaire de la réserve naturelle de l'Iroise, le Conservatoire du littoral, le parc naturel régional d'Armorique, la DiREN Bretagne et Océanopolis, ont été invités à rejoindre un groupe de suivi de cette étude.

b) Pêche professionnelle

Suivi du cantonnement de langoustes

Suite au déclin du stock de langoustes durant les années 1990, les pêcheurs ont décidé de mettre en place un cantonnement dans l'Ouest de la chaussée de Sein en 2007. Le PNMI est chargé de son suivi. Les premières opérations de dénombrement des langoustes ont eu lieu cette année. 3 méthodes ont été retenues : pêche aux filets, pêche aux casiers et prospection en plongée sous-marine.

Techniques	Date (virage)	Caractéristiques techniques	Durée d'immersion	Profondeur	Nbre de sites prospectés	Nombre de langoustes observées
Filet	03/07	1000 m	48h	Entre 20 et 50 m	2	7
	03/08				2	15
Casier	29/09	3 filières de 4 casiers	24h	Entre 20 et 50 m	4	0
	30/09				4	0
Plongée sous-marine	29/09	Environ 300 m	30 min	22 m	2	2
	30/09	Environ 300 m	30 min	22 m	2	0

Toutes les captures ont été enregistrées, mesurées, marquées et relâchées.

Ce suivi sera réalisé suivant les mêmes méthodes durant l'année 2010.

Pingloise

Le règlement n°812-2004 impose aux fileyeurs de plus de 12 mètres au nord du 48ème parallèle d'équiper leurs filets de répulsifs acoustiques (Pingers) pour éloigner les mammifères marins et réduire leurs captures accidentelles. L'étude pilote « Pingloise » a été conduite en 2009 sur le territoire du Parc naturel marin d'Iroise, cette étude visait à tester l'efficacité de différents répulsifs acoustiques et évaluer les effets de leur mise en place. Les conclusions montrent que l'efficacité de ces répulsifs reste à prouver, de plus l'application stricte de ce règlement induirait un investissement important par armement. Il a été montré que les captures accidentelles en Iroise apparaissent importantes par rapport à la façade Manche (premiers résultats de Filmancet). Plusieurs pistes de travail sont avancées : travailler sur un autre modèle de répulsif : concevoir un répulsif intelligent, ou gérer le risque de captures accidentelles de façon spatio-temporelle.

Nassiroise

Le Parc naturel marin d'Iroise, dans sa réflexion pour une pêche durable, cherche à diversifier l'effort de pêche. Cet espace est privilégié pour expérimenter de nouvelles techniques, pratiques de pêche, de nouvelles formes de commercialisation.

En partenariat avec le Laboratoire de Technologie Halieutique (LTH) de l'Ifremer Lorient et le pôle de compétitivité Mer Bretagne, des expérimentations de nasses à poissons ont été développées dans le PNMI.

Ces essais se décomposent en 2 phases :

- Expérimentations depuis un navire scientifique,

Une campagne scientifique à bord de la Thalia s'est déroulée en baie de Douarnenez du 27 mai au 13 juin 2009. 5 prototypes de nasses ont été testés. Des observations en plongée ont pu être réalisées.

15 nasses ont été posées 13 fois, avec un temps d'immersion moyen de 19h.

Les principales captures enregistrées étaient composées de congres et de tacauds, à l'image des poissons présents sur zones.

- Expérimentations à bord de navires professionnels

Cette phase sera développée en 2010.

Label Ormeaux

Le label ormeaux inauguré en décembre 2008 a été maintenu avec l'utilisation de nouvelles bagues plus facile d'emploi par les professionnels.

c) Qualité de l'eau

Suivi Qualité de l'eau générale

Depuis le mois d'avril 2009, le Parc naturel marin d'Iroise a mis en place 3 stations d'observation. Ces suivis ont pour but de répondre aux objectifs DCE (Directive Cadre sur l'Eau) demandés par l'Europe et la France. Ils complètent la station SOMLIT et la bouée MAREL (IUEM-IFREMER) existants depuis 1998 au goulet de la rade de Brest (réseau SOMLIT). A l'heure actuelle, les stations de Molène (sous l'influence d'apports océaniques et du panache de la Rade de Brest), de la Baie de Douarnenez (sous l'influence d'apports continentaux) et de Sein (sous l'influence d'apports océaniques et de l'impact de la Loire) sont suivies tous les 15 jours sur 7 paramètres (température, salinité, pH, nitrate, ammonium, phosphates et silicates). Ces stations utilisent le protocole national du réseau SOMLIT (réseau national de suivi de la qualité de l'eau) où les prélèvements sont effectués par 2 agents du PNMI. Une autre station de suivi est prévue en 2010 sur Ouessant et d'autres paramètres physico-chimiques seront analysés.

Une base de données a donc été créée pour avoir une « mémoire » au sein du parc de l'évolution générale de la qualité de l'eau afin d'identifier les changements qui affectent la qualité de l'eau générale et commencer à évaluer l'évolution des apports océaniques et des rejets continentaux (dont panache rade de Brest et de la Loire).

Suivi plancton

Afin de garantir la biodiversité et la productivité, un suivi plancton a été testé pour être mis en place dès janvier 2010. Un état initial sur le zooplancton a commencé en septembre 2009 au sein du Parc naturel marin d'Iroise pour créer un indice plancton à partir d'espèces emblématiques de la mer d'Iroise (premier inventaire des espèces zooplanctoniques présentes dans l'archipel de Molène).

Le plancton est un indicateur biologique (phytoplancton et zooplancton). Le lien sera établi avec les variations environnementales (qualité de l'eau, changement climatique), le suivi d'espèces du parc naturel marin d'Iroise (ex : requin pèlerin- projet APECS) et de faire la relation avec le régime trophique.

Ce suivi phytoplanctonique sera réalisé à l'aide des points de suivi de qualité d'eau générale (sein, molène, baie de Douarnenez et plus tard Ouessant). Le suivi zooplancton reste à définir (un point au nord de l'archipel de Molène est pressenti en complément des deux points de suivis de l'APECS réalisés l'été).

Implication du PNMI dans tous les SAGEs

Le Parc naturel marin d'Iroise a intégré tous les SAGEs ayant un effet direct (Bas Léon : 7 réunions et 2 réunions « Expert ») ou un effet indirect (Elorn (2 réunions), Aulne (2 réunions)) et le contrat territorial de la baie de Douarnenez (8 réunions en 2009). Il peut ainsi conseiller dans les groupes de décisions des bassins versants (ex : Commission locale de l'eau) sur les problématiques marines ou ayant une interaction Terre-Mer et y mettre en évidence des secteurs prioritaires. Les données acquises pour l'état initial ou les suivis bactériologiques et des apports nutritifs (nitrates, phosphates) mis en place par le PNMI peuvent ainsi être valorisés.

Quadrillage de la baie de Douarnenez

Pour soutenir la pêche à pied professionnelle à la telline dans la baie de Douarnenez, un état initial des problématiques liées à la qualité de l'eau (Réseau de suivi bactériologique et phytoplancton toxique) a été réalisé en juin-juillet 2009. Celui-ci a montré la différence qui existe entre les zones de pêches au sein du PNMI par rapport aux jours de fermetures sanitaires. Ce travail doit favoriser la création d'un dispositif pour mieux quadriller les zones de la baie de Douarnenez et limiter le nombre de jours de fermetures dans ce secteur. Le protocole Ifremer sera appliqué sur un suivi microbiologique (E. Coli et Entérocoques), phytoplancton toxique et une collaboration PNMI-IFREMER sera établi en 2010 avec un suivi expérimental d'un an.

Base de données (Réglementation)

Une base de données sur la réglementation sanitaire à partir des fichiers des affaires maritimes dans la zone du PNMI a été créée depuis juillet 2009. Suivi par 2 agents du PNMI, nous pouvons ainsi établir un bilan annuel de l'évolution des périodes de fermetures de pêche en lien soit avec la problématique microbiologique soit du phytoplancton toxique et évaluer l'impact de ces problématiques sur les activités économiques du Parc marin.

Bilan des fermetures de sites aquacoles au sein du Parc marin

Un diagnostic a été réalisé de mars à juin pour répertorier les sites historiques aquacoles sur le périmètre du Parc. Ces sites ont été fermés soit pour des raisons économiques (manque de gestion) soit liés directement ou indirectement à la qualité de l'eau (microbiologique, phytoplancton toxique, pollution accidentelle type hydrocarbures). Ce bilan permettra de réfléchir à la possible réouverture de certaines zones et de valoriser l'activité économique après étude si nous sommes consultés.

Etude macroflux

Ce projet terminé basé sur l'utilisation de l'outil "macroflux" mis en place par la DIREN et Agrocampus Ouest de Rennes (P. Aourousseau) a permis d'évaluer l'évolution des apports en nitrates et en phosphates des bassins versants limitrophes avec le PNMI (Aber ildut, Kermorvan, Elorn, Aulne, rivière de Daoulas, Douffine, Kerharo, Lopic, Ris, Goyen). Une analyse des données de nitrates et de phosphates associées aux débits journaliers existants sur chaque bassin versant a également été effectuée.

Le bilan priorise ainsi les sites où des actions doivent être ciblées (bassin versant qui se dégrade) par rapport aux bassins versants qui s'améliorent. Dans un deuxième temps, cet outil permettra aussi de faire remonter les informations et actions mis en place par les bassins versants qui ont permis de diminuer les apports des nutriments.

La photothèque algues vertes

La préoccupation croissante des algues vertes a permis de mettre en place des actions qui répondent aux besoins des acteurs locaux à ce sujet. L'une des étapes a consisté à suivre l'évolution des algues vertes par photo en baie de Douarnenez, le secteur le plus touché au sein du PNMI. Le suivi, effectué par 2 agents, est mensuel depuis mai 2009, suivant un protocole validé.

La base de données ainsi créée par le PNMI répond aux attentes sur cette problématique afin de compléter l'état initial, de voir son évolution temporelle et géographique. En partenariat avec le CEVA, nous pourrions mieux comprendre les variations en baie de Douarnenez. Ces données permettront également d'être une aide à la validation d'un modèle mis en place par le CEVA sur le développement des algues vertes sur ce secteur.

Il permet également de mettre en évidence les zones à risque si une accumulation est excessive par rapport aux dégagements toxiques. Cette cellule de veille avec une surveillance du littoral effectuée par les agents du PNMI peut ainsi aider les communes littorales et limitrophes du PNMI.

Suivi Surfider

Afin de maintenir la qualité microbiologique des zones d'activités nautiques (ex : spots de surf, de kayak et de plongées), un suivi microbiologique (*Escherichia Coli* et Entérocoques fécaux) a été mis en place depuis juillet 2009. Le suivi est réalisé pour l'instant par des agents du PNMI tous les 15 jours et toute l'année sur 7 points (Melon, Porspaul, Trez Hir, La Palue, L'Aber, Plage du Ris et le Rosmeur). Le protocole de prélèvement est celui de la DDASS et les analyses sont réalisées par un laboratoire départemental, IDHESA. Les résultats complètent les données DDASS (réalisées au niveau estival) et apporteront des données précieuses pour les maires des communes concernées (dans l'objectif d'établir des profils de plages et de suivi des eaux de baignade-données obligatoires demandées par la nouvelle directive 2006/07 'microbiologie')

Une base de données a donc été créée pour devenir une cellule de veille au sein du PNMI sur les risques microbiologiques. Cela permettra de prévenir les maires des communes concernées et commencer à évaluer l'évolution des apports microbiologiques en zones côtières en période non estivale.

Réactualisation des limites de dispersant

Le CEDRE a demandé la participation du Parc marin pour définir les indicateurs nécessaires à la prise de décision des limites géographiques des dispersants. Ce moyen d'action anti-pollution limite l'impact des hydrocarbures en cas de pollutions mais peut être toxique lors de son largage d'où l'intégration des gestionnaires dans la réflexion. Ce travail a permis de réactualiser ces limites au sein du Parc marin en tenant compte des sites Natura 2000 et des zones de cantonnements.

Ce travail sert actuellement de base de réflexion pour l'ensemble des AMP afin d'homogénéiser les principes suivis pour définir les limites de dispersant sur l'ensemble des côtes françaises.

d) Tourisme/nautisme

Inventaire des herbiers impactés

Les herbiers sont des habitats à fort intérêt écologique dont certains sont impactés par la présence de mouillages. Un inventaire a été réalisé avec le LEMAR sur les sites de Porsmoguer/Kerhornou, de l'anse de Bertheaume à Plougonvelin et de Morgat à Crozon. Les relevés ont été effectués à l'aide d'une caméra sous marine et complétés par des plongées réalisées par l'équipe du Parc.

Ce travail a permis de cartographier et caractériser l'herbier, et d'estimer l'impact des mouillages du au raguage (surfaces concernées, modifications écologiques).

En lien avec l'association des Plaisanciers de Porsmoguer/Kerhornou, des tests de matériels moins impactants, seront réalisés. Un cahier des charges a été défini avec le Centre d'Etude et de Conception de prototypes d'Anger (CETE de l'Ouest).

Fréquentation des sites de plongée en Iroise

Le Parc a engagé avec le Comité départemental du Finistère de la Fédération française d'étude et de sport sous-marin une étude sur la fréquentation des sites de plongée en Iroise pour l'année 2009.

Afin de garantir la collecte du maximum d'information sur la pratique globale des clubs sur la zone Parc, les grilles de fréquentations sont traitées de manière confidentielle par le Comité départemental qui est assuré également la synthèse.

L'étude est réalisée auprès de 21 clubs et structures commerciales pour environ 150 sites. Les résultats obtenus seront comparés à ceux de 1998 établis sur un protocole identique.

Opération Cap éconav

Une opération de sensibilisation à l'éco navigation a été lancée en Bretagne durant l'été 2009 par l'Association De Navigation en Partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot, la Surfrider Fondation, Nautisme en Bretagne et les principaux acteurs du nautisme.

Le Parc naturel marin d'Iroise s'est associé pour 3 escales : Douarnenez, Camaret, Lanildut.

Des expositions, présentations, conférences et animations se sont déroulés au fil de chaque escale.

Cela a permis d'aller à la rencontre des pratiquants et du grand public, mais aussi de conforter les liens entre partenaires et acteurs locaux.

Formation/sensibilisation des acteurs du nautisme et du tourisme

Le Parc naturel marin est intervenu pour l'organisation de sessions de formation et de sensibilisation à de meilleures pratiques nautiques et touristiques.

On peut citer en particulier les interventions pour Nautisme en Finistère sur la présentation des « nouveaux outils de protection de l'espace marin » et la notion de « dérangement » ou la journée avec les professionnels du Pays du Menez Hom Atlantique.

e) Patrimoine culturel, sensibilisation

Expositions

Conception d'une exposition consacrée à l'Iroise et au Parc naturel marin dans l'espace « Mer d'Iroise » du pavillon tempéré d'Océanopolis pour permettre au grand public de mieux connaître les richesses de l'Iroise et d'être sensibilisé aux enjeux de sa protection. Le montage de l'exposition est prévu début 2010.

Conception et mise en place d'une exposition sur la thématique des épaves au pied du phare de Saint-Mathieu.

Participation à la mise en place d'une exposition sur l'éclairage du chenal du Four dans le phare de Trézien (commune de Plouarzel)

Exposition FRAG(îles) sur la fragilité des espaces insulaires porté par les communes de Sein, Molène et Ouessant. Dix thématiques ont été abordées sur des présentations en situation, complétées par une exposition de dessins et photographies en salle. Cette exposition s'est déroulée de juin à septembre 2009 sur l'île de Sein et doit être reconduite en 2010 sur Molène et Ouessant.

Interventions pédagogiques

A- Lancement en novembre d'un appel à projet pour toutes les classes de cycle 3 (en particulier CM1 et CM2) des communes littorales et aux îles du Parc et du cap Sizun.

Quatre thèmes sont proposés : Biodiversité marine en Iroise et enjeux de sa protection, qualité de l'eau en Iroise, pêche et gestion de la ressource en Iroise, les îles de l'Iroise.

L'équipe du Parc naturel marin d'Iroise propose, en fonction de la thématique retenue, une ou deux interventions en classe ou sur le terrain pour accompagner les élèves dans leurs travaux. Ce sont des journées de découverte ou d'approfondissement de certaines thématiques propres au milieu marin de l'Iroise. Elles pourront être animées par des acteurs de terrain variés (partenaires touristiques, professionnels, associatifs, scientifiques...) ou par des équipes du Parc. Elles ne constituent pas des réponses aux thématiques proposées mais donnent des clefs de lecture parmi d'autres. Elles proposent une approche, invitent au questionnement, à la comparaison, à l'approfondissement. Elles s'inscrivent dans une démarche d'investigation qui sera poursuivie par l'enseignant dans la classe ou par d'autres découvertes sur le terrain. L'objectif est d'éveiller l'attention sur une problématique liée au milieu marin, de susciter le questionnement et de tenter de trouver des réponses.

B- projet pédagogique mené avec une classe de CM2 de l'école Jules Verne de Douarnenez, sur l'année scolaire 2008/2009

C- dans le cadre de la semaine de la mer (juin) : découverte de l'Iroise et de l'archipel de Molène en bateau (Penn ar Bed) dans le cadre de la semaine de la mer (12 classes concernées, 320 enfants), projection du film « Les jeunes écologistes de la mer » réalisé par Anne Noury, sur la pollution marine abordée par les enfants avec intervention de la réalisatrice dans la classe (4 classes concernées : Sein, Crozon, Douarnenez, Le Conquet).

D- -accueil dans les locaux du Conquet d'une classe de 6^{ème} du collège Saint-Joseph dans le cadre du concours « Enquêteur de nature » lancé par Bretagne-Vivante

E- -intervention dans une classe de CM1-CM2 de l'école primaire Saint-Joseph du Conquet :
présentation du Parc naturel marin d'Iroise

F- -Participation au challenge Petit Navire (Douarnenez)

Réalisation d'un atlas et d'un diagnostic du patrimoine maritime

Remise d'un état initial du patrimoine maritime culturel des communes intégrées au Parc naturel marin d'Iroise, sous forme d'un Atlas du patrimoine maritime culturel des communes du Parc naturel marin d'Iroise et expertise pour fournir un diagnostic précis des communes du Parc naturel marin d'Iroise concernant :

-L'intérêt global et la nature dominante de ce patrimoine par commune, y compris son intérêt ethnologique et artistique.

-La spatialisation de ce patrimoine au niveau de chaque commune.

-La mise en évidence de l'état d'esprit de la population locale vis-à-vis de ce patrimoine (degré de reconnaissance de ce qui fait patrimoine à partir d'enquêtes).

Annexes :

- 1- Composition du conseil de gestion
- 2- Bilan

Annexe 1

Conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise

		titulaires			suppléants	
collège	nom	prénom	structure	nom	prénom	
Etat	TRAVERT	Hervé	Commandant zone maritime Atlantique	POSTEC	Yves	
Etat	NOARS	Françoise	Directrice régionale de l'environnement	BACLE	Michel	
Etat	ILLIONNET	Philippe	Directeur régional des affaires maritimes			
Etat	VILLEMAUD	Jean-Christophe	Direction départementale de l'équipement	LA PRAIRIE	Xavier	
Etat	BONNET	François	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt	GAROT	Stéphan	
Etat	SIESS	Damien	Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement	RIO	Gilles	
Coll. Locales	MORICEAU	Janick	Région Bretagne	MEVEL	Gérard	
Coll. Locales	MAILLE	Pierre	Département du Finistère	SIMON-GUILLOU	Chantal	
Coll. Locales	ROCHER	Jean-François	Commune de l'île Molène	MASSON	Daniel	
Coll. Locales	KERLOC'H	Jean-Pierre	Commune de l'île de Sein	COATMEUR	Serge	
Coll. Locales	CUILLANDRE	François	Communauté urbaine Brest métropole océane	FAYRET	Thierry	
Coll. Locales	TALARMIN	André	Communauté de communes du pays d'Iroise	MELLAZA	Raymond	
Coll. Locales	JEAN	Xavier	Communauté de communes du pays d'Iroise	CROGUENNOC	Jean-Michel	

Coll. Locales	MOYSAN	Daniel	Communauté de communes de la presqu'île de Crozon	KERSALE	Paul
Coll. Locales	LE BOT	Raymond	Communauté de communes du pays de Châteaulin	PLANTE	Didier
Coll. Locales	BOULIC	William	Communauté de communes du pays de Douarnenez	LE GOFF	Martine
PNRA	DUCHENE	Jean-Jacques	Syndicat mixte du Parc naturel régional d'Armorique	MELLOUET	Roger
professionnels	LE BERRE	André	Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins	HUSSENOT	Gérald
professionnels	DUVAL	Philippe	Comité local des pêches maritimes et des élevages marins Le Guilvinec	BOUGUEON	Robert
professionnels	GARGADENNEC	Roland	Comité local des pêches maritimes et des élevages marins Audierne	MOAN	Michel
professionnels	CLAQUIN	Bruno	Comité local des pêches maritimes et des élevages marins Douarnenez	GUEGAN	Erick
professionnels	KELBERINE	Emmanuel	Comité local des pêches maritimes et des élevages marins Nord-Finistère	CARVAL	Jean-Pierre
professionnels	SPINEC	François	Représentant pêcheurs des îles	MASSON	Aurélien
professionnels	LE SAINT	Caroline	Section régionale de la conchyliculture	DIVERRES	Michel
professionnels	HINDRE	Alain	Chambre d'agriculture du Finistère	SERGENT	André
professionnels	CAESEMAECKER	Laurent	Chambre syndicale des algues marines	BODEAU	Christine
professionnels	KUHN	Jacques	Chambre de commerce et d'industrie de Brest	JONCOUR	Pierrick
professionnels	QUERNEZ	Mickaël	Comité départemental du tourisme	CAUSSE	Sandy
professionnels	KERVERDO	Patrick	Union nationale des industries de carrières et matériaux de Bretagne	LE COZ	Pierre

usagers	CORNEC	Jacques	Fédération française des pêcheurs en mer	MORVAN	Louis
usagers	MAREC	Paul	Fédération française d'études et de sports sous-marins	PETIT DE VOIZE	Patrice
usagers	VINAY	Paul	Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France	KIFFER	Jean
usagers	TRETOUT	Dominique	Nautisme en Finistère	KERHOAS	Jean
usagers	BENARD	Pascal	Association pour la promotion des classes de mer en Bretagne	GONTHIER	Yann
usagers	GUIVARC'H	Christian	Représentant d'une association insulaire des usagers de la mer	MASSON	Marcel
usagers	MENEZ	Pierre	Fédération départementale des chasseurs du Finistère	LANCIEN	Bruno
usagers	PERROT	Joël	Représentant d'une association locale d'usagers	CAM	Albert
association envt.	BRIGAND	Louis	Association Bretagne vivante	DOLLE	Arnaud
association envt.	MADEC	Alain	Association Eaux et rivières de Bretagne	ARDHUIN	Fabrice
Pers.qualifiées	HUSSENOT	Eric	Océanopolis		
Pers.qualifiées	JEAN	Pierre-Philippe	Association des îles du Ponant		
Pers.qualifiées	ANTOINE	Loïc	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer		
Pers.qualifiées	PAULET	Yves-Marie	Institut Universitaire Européen de la Mer		
Pers.qualifiées	ROUSSEAU	Christophe	Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux		

Pers.qualifiées	DION	Patrick	Centre d'études et de valorisation des algues
Pers.qualifiées	FICHAUT	Bernard	Organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale d'Iroise
Pers.qualifiées	BREDIN	Denis	Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
Pers.qualifiées	YESOU	Pierre	Office national de la chasse et de la faune sauvage

Annexe 2

Bilan 2009 (en euros)

Frais de fonctionnement et actions	645 872
frais de personnel (salaires+charges)	905484
Total dépenses 2009	1 551 355